

EC1: Gouvernance et participation

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences sociales et administration

Présentation

Partant du constat de la généralisation des conflits autour des politiques d'aménagement et de la mise en œuvre des politiques publiques, ce cours commun aux trois parcours du Master GAED vise à interroger la mise en œuvre des politiques publiques. Afin de comprendre comment les politiques publiques participent à la construction des territoires et des réalités locales, le cours propose de revenir sur la construction des politiques publiques ainsi que sur l'histoire des modèles d'action publique en France sur lesquelles celles-ci se fondent. Construit dans la suite du cours de M1 « Acteurs et échelles de l'action », visant à présenter les acteurs intervenant dans les projets de territoire, cet enseignement aborde, lui, les dynamiques collectives qui voient interagir plusieurs groupes d'acteurs ainsi que les modèles d'action collective qui les inspirent. Nourri par des exemples multiples, il vise à appréhender la mise en œuvre d'actions collectives en interrogeant les registres de justification ainsi que les modèles de concertation qui les accompagnent.

Objectifs

Cet enseignement vise à fournir aux étudiants des clefs de lecture leur permettant de développer une réflexivité par rapport à la mise en œuvre et l'application des politiques publiques. L'objectif est de mieux

appréhender l'action publique et les dynamiques collectives auxquelles elle donne lieu. Différents cadres d'analyse des sciences sociales sont mobilisés pour former les étudiants à la conduite de projets dans des contextes complexes où interviennent une multiplicité d'acteurs et d'échelles. En complément des cours de spécialité dispensant des savoirs propres à chaque domaine (santé, environnement, rural), cet enseignement vise à ce que les étudiants soient en capacité de mieux appréhender les enjeux et processus de la concertation et de la négociation.

Évaluation

Session 1. La note correspond à un dossier à rendre dans le cadre d'un travail collectif.

Session 2. Une épreuve sur table en temps limité (2h) : dissertation.

Compétences visées

Cet enseignement vise à l'acquisition des compétences suivantes :

- analyse des politiques publiques
- analyse et connaissance des dispositifs de concertation adaptées à des situations complexes
- être en capacité de mettre en œuvre une stratégie de concertation

Bibliographie

Outre des références générales, des indications bibliographiques spécifiques complémentaires (articles scientifiques en particulier) seront données pour chacune des séances de cours.

- Boltanski L., Thévenot L., 1991, *De la justification. Les économies de la grandeur*. Gallimard.

- Bouleau G., 2019, *Manuel d'analyse des politiques publiques à l'usage des ingénieurs et des urbanistes. Exemples dans le domaine de l'eau et de l'environnement*, Presses des Ponts,

- Mermet L., 1992, *Stratégies pour la gestion de l'environnement, la nature comme jeu de société ?*, L'Harmattan, Paris.

- Narcy J.B., 2013, *Regards des sciences sociales sur la mise en œuvre des politiques de l'eau*, coll. Comprendre pour Agir, Onema

Contact(s)

> Marie-anne Germaine

Responsable pédagogique
mgermaine@parisnanterre.fr